

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article303>



La croix de Chandry

- Les Provinces - Orléanais -



Date de mise en ligne : dimanche 25 février 2018

Tous droits réservés Maison des Provinces - Tous droits réservés

La croix de Chandry

Chandry est un hameau situé aux confins des communes de Baccon, Charsonville et Ouzouer-le-Marché. Au carrefour menant des routes à ces trois communes se trouve une croix de pierre monolithe de 7 m de haut et de 20 cm de diamètre.

Elle marque l'emplacement d'un très ancien cimetière. On pense qu'il y eut une chapelle ou un oratoire en bois autour duquel on aménagea un cimetière. L'oratoire fut remplacé par une croix en bois, et vers la fin du XVe siècle par la croix actuelle, probablement par les moines de Saint-Mesmin qui possédaient plusieurs métairies dans le village.

A la révolution, des hommes venus à Ouzouer-le-Marché pour saccager l'église évoquèrent leur intention de passer le lendemain détruire la croix de Chandry. Apprenant cela, trois paysans, Malfray, Grillon et Coulon, enlevèrent la croix et l'enterrèrent dans un champ, dans la nuit du 12 au 13 prairial de l'an II (soit du 3 au 4 juin 1794).

Quand la tourmente fut passée les trois hommes remirent la croix en place ainsi qu'en fait foi l'inscription suivante : « Reconstituée en l'an XI de la République française (1803) par Jean-Denis Malfray ».

Une légende raconte qu'un agneau aurait découvert la croix en allant s'agenouiller sur une butte de terre où elle fut trouvée.

Sur une des faces on voit une très belle représentation de la Vierge et l'Enfant, et sur l'autre face, le Christ en croix. Chaque branche se termine par une fleur de lys.

La croix est classée à l'inventaire des Monuments Historiques depuis le 2 février 1962.



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article303&lang=fr> title="" />